



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – quatre, le 9 décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 1^{er} décembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Michel MARTOIA, Elodie JODAR, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Frédéric MAUGIRON, Dominique PICAVEZ, Valérie ESCOFFIER, Emile BUCH, Michel JEANNIN, Sandrine BOSCARO, Philippe LUYAT

Absents : Patrick GUIGNIER, Nathalie COLONEL, PLEUCHOT Michel (pouvoir à Marijane GEISSLER)

Nombre de suffrages exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_08_09122024

Objet : Election de nouveaux représentants de la commune auprès du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Jonche (SIAJ)

Madame le Maire rappelle la délibération n° D_10_30012023 portant le même objet. Elle explique que suite à la démission du maire, Emile BUCH, qu'il est nécessaire de procéder à une nouvelle désignation

Madame le Maire propose d'élire Madame Valérie CHALLON, actuel suppléant, au poste de délégué titulaire.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

A élu Valérie CHALLON, au poste de titulaire ;

Dit que les représentants de la commune au SIAJ sont :

Titulaires : Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA

Suppléants : Patrick GUIGNIER, Dominique PICAVEZ.

Le Maire,
Valérie CHALLON

*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 10 décembre 2024.
Le Maire, Valérie CHALLON.*

